

Environnement institutionnel du musicien



Composante
MUSIQUE ET
MUSICOLOGIE



Volume horaire
CM
26h par
semestre / 2h par
semaine

Présentation

Discipline rare : Non

Description et objectifs

Dans le cadre de ce cours nous procéderons dans un premier temps à une approche historique assortie de définitions des politiques culturelles et des institutions dédiées à la musique. Toutes les musiques sont concernées par cette approche.

Ce cours abordera principalement les sujets traités au-delà d'un temps de cours magistral par une mise en pratique et situation au travers de l'étude de projets et de textes permettant une approche concrète et vivante de l'environnement professionnel du musicien. Les sujets abordés concerneront : l'organisation du ministère de la Culture et ses modalités d'intervention , organisation et interventions des collectivités territoriales, opérateurs et institutions, organismes de soutien telles les sociétés civiles ou encore le CNM, la politique des labels et les questions d'aménagement artistique et culturel du territoire, de démocratisation versus les droits culturels, le domaine de l'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle, les enseignements artistiques, les opéras et les orchestres. Un parcours présentera les spécificités du secteur des industries culturelles, au travers notamment de l'approche de l'écosystème des musiques actuelles, de la relation au marché, de l'incidence de l'économie du numérique sur le secteur et les transformations en cours, comme par exemple la concentration du secteur ou le fonctionnement en 360°. Un temps sera consacré au métier d'artiste musicien : le statut d'artiste, les modalités de salariat, les modalités de contrats, les structurations juridiques, l'environnement professionnel accompagnant l'artiste et son développement de carrière, l'économie de la musique enregistrée à l'ère du numérique etc...

Infos pratiques

Contacts

Contact pédagogique

Isabelle LAZZARINI

✉ isabelle.lazzarini_ext@sorbonne-universite.fr